



Val de Creuse

Centre équestre - Poney Club - Pension
Sport études - Formation Professionnelle



FAURE Quitterie

2022/2024

Baccalauréat professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique



SOMMAIRE

Introduction.....	2
1° Partie : Situation de l'entreprise dans son environnement :	5
1-L'environnement géographique:.....	5
2-L'environnement naturel :.....	5
3-L'environnement technico-économique :.....	5
a) Les clients, mode de mise en marché des produits.....	5
b) La concurrence.....	6
4-Historique de l'exploitation.....	7
5-Les normes juridiques et réglementations.....	8
6-Atouts/contraintes de l'environnement de l'entreprise.....	9
2° Partie : Le fonctionnement de la structure.....	10
1-Le statut juridique.....	10
2-Les moyens de production.....	10
a) Foncier.....	10
b) Les bâtiments.....	12
c) Le matériel.....	13
d) La main d'œuvre.....	13
e) la cavalerie.....	14
3-les partenaires.....	17
a) partenaires.....	17
c) Les fournisseurs.....	18
d) Les techniciens.....	18
4-Les différentes activités de la structure.....	18
5- Atouts/Contraintes du fonctionnement de l'entreprise.....	20
3°Partie : Le diagnostic de l'entreprise :	21
1-L'analyse de durabilité.....	21
2-L'analyse économique et financière.....	22
a) Le compte de résultats.....	22
b) Le bilan :.....	24
Le FR, fond de roulement, c'est la somme d'argent constamment à disposition de l'entreprise pour faire face à ses décaissements en attendant ses encaissements.....	24
3-Points fort et points faibles.....	25
4- Mon point de vue / Analyse.....	25
5- Conclusion.....	26

Remerciements :

Je tiens à remercier ma maîtresse de stage pour son accueil et la transmission de son savoir. La confiance qu'elle m'a accordée. Merci également à toute l'équipe du centre équestre Val de Creuse.

Introduction

Dans le cadre de ma formation, BAC professionnel conduite et gestion de l'entreprise hippique, j'ai effectué un stage au sein de la SAS CEPC du Val de Creuse, centre équestre poneys club, attelage, pension et sport études. Située dans l'Indre (36) sur la commune de Le Pêchereau.

Entreprise créée en 1994 sur une commune rurale, de Gargillesse Dampierre (36), a changé de localisation en 2001 pour s'installer à Le Pêchereau. Une occasion de s'agrandir et de se développer en se rapprochant d'une ville. Structure implantée sur un ancien corps de ferme devenue un centre équestre, 22 hectares de prairies et des installations propices à une équitation diversifiée.

Cette entreprise a été pour moi une occasion de faire progresser ma technique en équitation et d'apprendre les façons de gérer une structure hippique. Aussi, de faire une activité en relation avec mon projet professionnel, l'attelage.

Ce rapport de stage vise à présenter le fonctionnement de cette entreprise, tout son environnement dans une première partie, son fonctionnement dans une seconde partie et enfin dans une dernière partie la réalisation d'un diagnostic global.

CEPC Val de Creuse

Créé en 2001 CEPC Val de Creuse
devenue en 2021, SAS CEPC du Val de Creuse

Situation géographique

La Bourdine
36200 Le Péchereau

Département de l'Indre
Région centre Val de Loire

Climat océanique dégradé
Région bocagère avec du relief

Chef d'exploitation

BARRAT Azélie
valdecrease36200@gmail.com
Coassociés : BARRAT
Céline et Didier

Finalités de l'exploitation

Activités et clientèles

- Clients : cavaliers tout niveau et tout âge
- Personnes en situation de handicaps
- Propriétaires
- Activités : Cours d'équitation
- Randonnées
- Stages
- Attelage
- Pensions
- Demi-pensions
- Caoching
- Sport étude équitation

Moyens de production

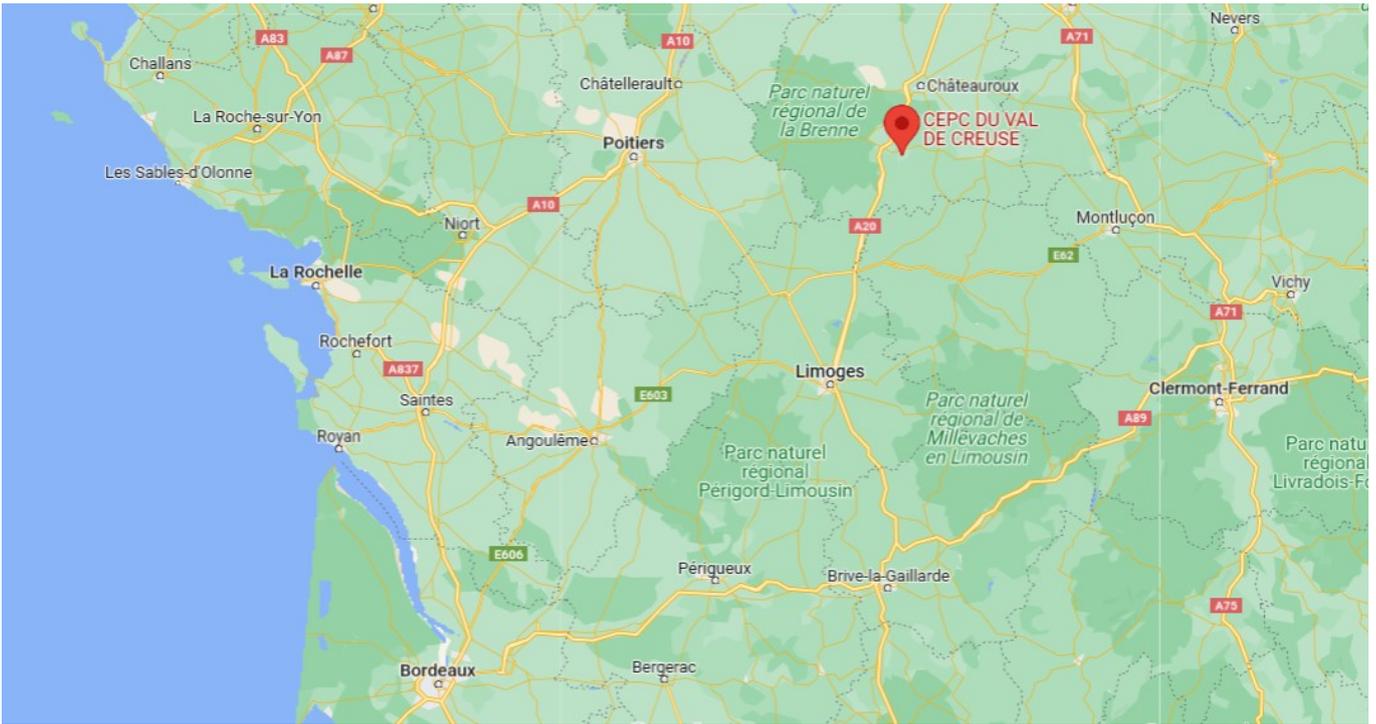
- 26 ha de SAT et 22 ha de SAU
- 22 hectares, prairies et paddocks
- 19 box pour les chevaux de propriétaires
- 17 box pour les chevaux de club
- Une stabulation pour les shetlands
- Un hangar de stockage
- Club house
- Un tracteur, deux vans et un camion 5 places
- Tout le matériel nécessaire pour l'entretien des box et pour nourrir les chevaux
- Deux manèges et deux carrières
- Internat pour les sport études et stagiaires
- Cavalerie de 24 chevaux et poneys de club et 8 chevaux de propriétaires
- 4 UTH dont 2 enseignants d'équitation

Production végétale et/ou animale

- Pas de production végétale
- petit élevage de chevaux pour garantir la succession de la cavalerie

Les chiffres clés

- 162 licenciés en 2022



1° Partie : Situation de l'entreprise dans son environnement :

1-L'environnement géographique:

L'exploitation se trouve au lieu dit La Bourdine sur la commune de Le Pêchereau, dans le département de l'Indre, en région Centre-Val de Loire. La structure se trouve à 10 minutes d'Argenton sur Creuse, une ville d'environ 5 milles habitants, avec tous les services de première nécessité, super-marché, boulangerie, gare. Et à 5 minutes de la sortie d'autoroute A20 (Paris-Toulouse). La structure est accessible, elle est proche d'une gare, de grands accès routiers et de grandes villes. Deux centres équestres se trouvent à moins de 20 Km de la structure, aux alentours d'Argenton sur Creuse. La structure se trouve à côté de l'aérodrome d'Argenton-sur-Creuse.

Il y a un accès simple par une route et un chemin praticable par camions poids lourds, ce qui facilite les livraisons et le transport des animaux.

Les prairies sont composées de 22 ha en tout dont 12ha loués à la commune. Les paddocks et prairies sont faciles d'accès, et sont proches de la structure.

La famille de l'exploitante vit sur place. Ce qui permet d'avoir une surveillance constante sur l'écurie et les chevaux.

2-L'environnement naturel :

L'exploitation se situe dans une région bocagée avec du relief.

Les sols sont argileux. Ce qui est contraignant pour les prairies l'hiver, les sols deviennent très instables. L'hiver les chevaux d'instructions doivent rester en box à cause des prairies impraticables. Les chevaux de propriétaires habituellement en box avec une sortie au paddock quotidienne ne sont pas impactés.

Le climat est océanique altéré, avec une forte pluviométrie l'hiver, ce qui renforce la contrainte des prairies. Aussi, l'hiver, il y a beaucoup de vent, ce qui constitue un inconvénient pour le travail des chevaux, les installations y sont donc adaptées. Avec le changement climatique, les été sont secs avec une forte sécheresse. Les hivers sont quand à eux pluvieux et venteux.

3-L'environnement technico-économique :

a) Les clients, mode de mise en marché des produits

Les clients sont des cavaliers de tout âge, à partir de 2 ans et de tout niveau. Du baby-poney à la compétition de haut niveau. Les cavaliers habitent aux alentours de la structure, les propriétaires habitent en général plus loin. La plus grande partie des clients sont des cavaliers débutants entre 2 et 10 ans, mais également des adultes.

Des interventions avec des groupes de personnes en situation de handicap, moteur et mentaux, sont faites 1 à 2 fois par semaine. Ces groupes viennent de Châteauroux et de d'Orsennes, ce sont exclusivement des adultes. Des groupes de scolaires de l'école de Le Pêchereau, viennent faire des

cours d'initiation, ainsi que le centre de loisir de Saint-Plantaire à 20 Km, pendant les vacances. Ce sont des enfants entre 2 ans et 10 ans. Des propriétaires mettent leurs chevaux en pension. Aussi bien des chevaux de loisirs que des chevaux de compétition. Des étudiants de tout niveau, ont la possibilité de venir en sport étude, en scolaire ou en correspondance. Avec possibilité d'être interne ou externe.

Le centre équestre Val de Creuse se fait connaître par facebook et par leur site internet. Le site internet est un modèle de site proposé par la FFE, aussi une application qui permet une gestion simplifiée des cours, des factures, chevaux travaillés par exemple.

Il se fait aussi connaître en participant à des fêtes en proposant un baptême à poney, particulièrement lors du Tour de l'Indre des sports à Argenton-Sur-Creuse, à 5Km de la structure.

b) La concurrence

La concurrence est composée des centres équestres aux alentours de la structure, sur le bassin d'Argenton sur Creuse. On retrouve 2 centres équestres pour environ 14 milles habitants, sur un rayon de moins de 20 km ce qui constitue une grande concurrence.

Nom	CEPC Val de Creuse	Écurie de l'âge	Les écuries du trait blanc
Labels	<ul style="list-style-type: none"> -labels qualités : -centre de tourisme équestre -cheval étape -école française d'équitation cheval club -école française d'équitation poney club -école française d'attelage -label bien être animal 	<ul style="list-style-type: none"> -labels qualités : -école française d'équitation cheval club -école française d'équitation poney club -label bien être animal 	
Activités/ disciplines	<ul style="list-style-type: none"> -Cours d'équitation tout niveau à partir de 3ans -Attelage -Sorties en concours -Pensions -équitation scolaire est personnes en situation de handicap -Sport étude 	<ul style="list-style-type: none"> -Cours d'équitation -Voltige -Sortie en concours -élevage 	<ul style="list-style-type: none"> -Cours d'équitation tout niveau à partir de 5ans -Voltige -Sorties en concours -Pensions -élevage chevaux de sport

Le centre équestre Val de Creuse se démarque avec ses nombreuses infrastructures de qualités et sa cavalerie, qui permettent une pratique polyvalente de l'équitation. La pratique de l'attelage et la présence d'un sport étude sont également des atouts pour se démarquer. Mais aussi avec de nombreux labels qualités, centre de tourisme équestre, cheval étape, école française d'équitation cheval club, école française d'équitation poney club, école française d'attelage et label bien être animal.

4-Historique de l'exploitation

Date	Événements clés	Modification du système d'exploitation
2000	Achat d'un corps de ferme avec 4ha de terre sur la commune le Pêchereau	Possibilités d'aménagements et d'agrandissement de la structure
2001	Après plus d'un an de travaux d'agrandissement. Plus 19 boxes, bâtiment avec un grand, un petit manège et une stabulation, une carrière.	Le club déménage sur le nouveau site. Naissance de leur fille, Azélie BARRAT
2003	Labellisation du site du Pêchereau, école française d'équitation.	
2004	Montage d'un tunnel de stockage	
2007	Création de l'association Hippique du Val de Creuse	Association pour la gestion des concours et la gestion de fin de vie des équidés
2008	Montage d'un hangar de stockage	
2010	Modification de la carrière aux normes attelage 40x80, création d'une seconde carrière 30x70 et d'un grand parking poids lourds	
2013	L'association AHVC reprend la totalité de l'activité de l'entreprise	Céline et Didier BARRAT deviennent salariés de celle-ci
2015	L'association propose les premières locations/pensions annuelles sur la cavalerie de club	
2017/2018	Transformation du tunnel de stockage en écurie de club avec 18 boxes	
2021	La SAS CEPC du Val de Creuse reprend l'activité enseignement et pension. Et création du sport étude équitation	L'association AHVC garde la gestion des concours et de la fin de vie des équidés club

Céline et Didier BARRAT ont tout d'abord créé l'entreprise en 1994 sur la commune de Gargillesse Dampierre, dans le sud de l'Indre à 18km d'Argenton sur creuse. Ils ont déménagé la structure en 2001, à Le Pêchereau au lieu dit la Bourdine afin de se rapprocher d'Argenton (5km) et de pouvoir agrandir la structure avec plus de prairies, la possibilité de construire plus d'installations et ainsi de se développer.

Au début les activités principales sont le poney club, centre équestre. Puis avec cette proximité d'une ville et l'agrandissement de la structure, l'activité d'écurie de propriétaires et de location de chevaux/poneys s'est développé.

Au fil du temps et des différentes constructions d'installations, plusieurs activités ont été proposées. L'attelage, les compétitions, et récemment le sport étude équitation, avec plusieurs labellisations.

En 2013 l'association AHVC (créé en 2007) reprend la totalité de l'activité du centre équestre pour faciliter la gestion. En 2021 la gestion du centre équestre est reprise par le SAS CEPC du Val de Creuse, c'est Azélie BARRAT qui devient présidente de l'entreprise et ses parents deviennent co-associés.

5-Les normes juridiques et réglementations

Le centre équestre du Val de Creuse a obtenu plusieurs labels qualités, centre de tourisme équestre, cheval étape, école française d'équitation cheval club, école française d'équitation poney club, école française d'attelage et label bien être animal. Ces labels sont soumis à une charte de qualité et des points à respectés, activités, infrastructures par exemple.





Les centres équestres sont soumis à plusieurs normes et réglementations, concernant l'accueil de publics et le port d'équipements de sécurité. La structure respecte la réglementation au travers d'un affichage sur lequel on peut trouver les conditions générales de vente, le règlement intérieur. Ainsi que les tarifs et l'affichage légal obligatoire.

6-Atouts/contraintes de l'environnement de l'entreprise

Atouts	Contraintes
Proximité entre les installations, les prairies et la maison	Prairies instables l'hiver
Proximité avec une ville	Vent important l'hiver
	Beaucoup de concurrence

2° Partie : Le fonctionnement de la structure

1-Le statut juridique

Cette entreprise est une SAS, Société à Action Simplifiée. Ce statut convient au monde agricole, il se caractérise par sa grande flexibilité, permettant ainsi d'adapter les statuts selon les besoins de la société et son évolution.

La SAS est une société commerciale qui peut exercer à la fois une activité agricole (civile) et une activité commerciale (achat, revente, prestations de services), contrairement aux sociétés agricoles qui ne permettent que l'exercice d'activités strictement civil.

Les BARRAT ont choisi ce statut d'entreprise pour plusieurs raisons, le nombre d'associés n'est pas limité, le montant du capital est libre. Aussi la responsabilité des associés est limitée aux apports, ce qui protège les biens propres. Le dirigeant et les associés peuvent être salariés quel que soit leur nombre d'action, ils peuvent donc bénéficier d'un chômage en cas de perte d'emplois. Puis son régime fiscal peut être au choix, impôts sur la société ou impôts sur les revenus.

2-Les moyens de production

a) Foncier

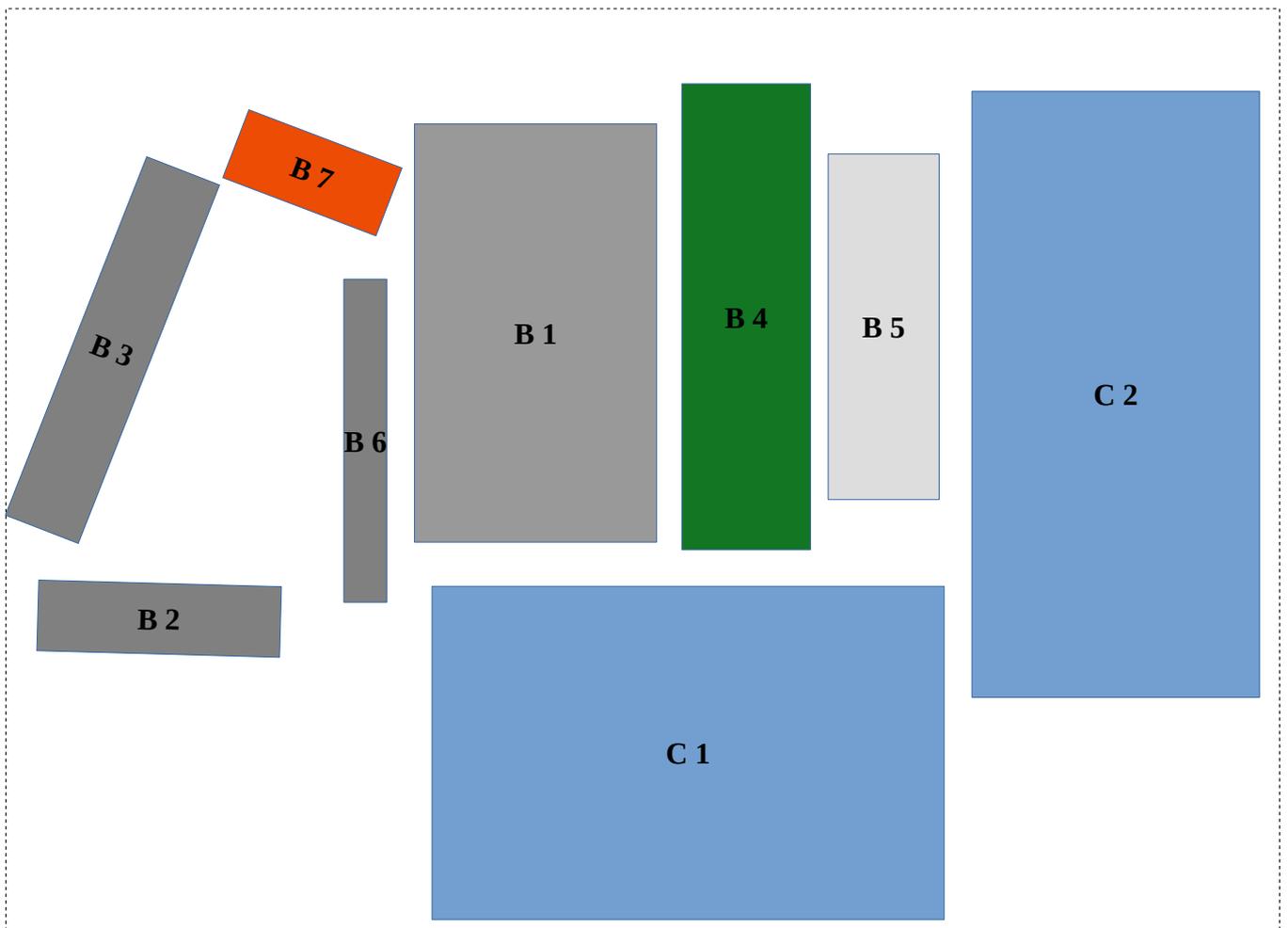
L'exploitation est composée de 26 ha de SAT et de 22 ha de SAU. La SAU comprend exclusivement les prés et paddocks pour les chevaux. Dans ces 22 ha, 12 ha sont loués à la mairie de le Pêchereau.

Paddocks	1 ha
Parcelle équidés de club	4 ha
Parcelle équidés emphysémateux	2,4 ha
Prairie chevaux retraités	6 ha



Un projet d'agro-photovoltaïsme avec la commune ce met en place en 2023 et 2024, la commune aurait plus de parcelles à leur proposer, plus de prairies à pâturer. L'élevage pourrait donc être développé. Pour l'instant une poulinière shetland suitée a été achetée. Le but premier serait de renouveler la cavalerie.

Photo aérienne de la structure



b) Les bâtiments

Bâtiment	Description	Matériaux
B 1	L'exploitation est équipée d'un bâtiment comprenant, une stabulation pour les shetlands, un petit manège de 9 x 15 pour les cours baby-poneys, une sellerie shetland et un manège de 40 X 20.	<ul style="list-style-type: none"> - Structure : acier galvanisé - Pare-bottes/bardages : pin autoclave. - Sol manège : sable de maçonnerie de la carrière de Villedieux sur Indre - Toiture : fibrociment et tôles translucides
C 1 et 2	A l'extérieur, une carrière de 40 x 80 et une carrière aménagée pour le cross en 30 x 70.	<ul style="list-style-type: none"> - Barrières : pin - Sols : sable de maçonnerie de la carrière de Villedieux sur Indre
B 2 et 3	<p>Les chevaux et poneys de propriétaires sont logés dans des boxes de 3,5m sur 3,5m.</p> <p>L'ancien corps de ferme à été aménagé en 19 boxes pour les chevaux de propriétaires. Les boxes sont disposés en arc de cercle ce qui ne permet pas au tracteur de les curer, le curage à la main est donc indispensable. Aussi dans ce corps de ferme il y a une douche, une graineterie,</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Murs : pierre. - Sol : dalle béton - Séparation de boxes : béton, barreaux acier galvanisé - Toiture : tuile, ardoise ou tôle
B 4	Les poneys de club sont dans des box dans une serre de stockage qui accueille 19 boxes. Les infrastructures présentées ci-dessus sont récentes et en bon état, les boxes sont facilement curables avec un tracteur.	<ul style="list-style-type: none"> - Structure : acier galvanisé - Bardage : pin autoclave - Sol : terre battu - Séparation boxes : barrière de contention en acier galvanisé - Rideaux brises vent : PVC
B 5	Derrière ces installations il y a un hangar de stockage pour le foin et la paille. Puis une fumière, qui n'est pas aux normes, le fumier y est déposé et un agriculteur vient le chercher pour l'épandre dans ses cultures, prairies.	<ul style="list-style-type: none"> - Structure : acier galvanisé - Toiture :
B 6	une sellerie et un club house avec un bureau, accueil. Cette partie est bien aménagé et récente.	Ancien bâtiment en pierre
B 7	Puis on y trouve un internat récemment construit pour les sport-études et les stagiaires, ainsi que leur maison.	

Tous les boxes, le manège et la stabulation sont aérés grâce a des fenêtres pour les boxes et une ouverture entre le par-botte et le toit pour le manège. Ces ouvertures permettent une bonne circulation de l'air l'été. L'hiver des rideaux coupes vent sont installés, ainsi que des fenêtres en plexiglas opaque à chaque fenêtre de boxe et sur les côtés du manège. Ces brises vent permettent d'éviter les courants d'aire et la pluie, aussi ce n'est pas une fermeture hermétique, une aération constante est alors possible.

c) Le matériel

L'entreprise dispose d'un tracteur avec un godet et une remorque pour le curage des boxes. Ainsi qu'un pique-botte pour déplacer le foin et la paille. Puis une remorque avec une tonne à eau afin de mettre l'eau dans les prairies. Le tracteur n'est pas récent, il est difficile à conduire, ce qui restreint le nombre de personnes pouvant s'en servir.

Pour le transport des chevaux et les concours, il y a un camion 5 places avec un home-car , un van 2 places et un van 4 places. Ce qui facilite le



déplacement régulier des chevaux, pour des petits concours ou des achats, ventes de chevaux.

Aussi il y a tout le matériel nécessaire au bon entretien des boxes, installations. Il y a des brouettes, des pelles, des ratisses, balais, fourches foin et paille.

Puis le matériel pour la pratique de l'équitation et de l'attelage. Des selles, filets adaptés et dédié à chaque cheval, du matériel de pansage attitré. Pour l'attelage, il y a 3 calèche, pour poneys et des harnais adaptés aux poneys attelés.

d) La main d'œuvre

Azélie BARRAT, cavalière de concours haut niveau, débouillage de chevaux, valorisation, coaching et cours pour la compétition. Elle est responsable du pôle compétition. Avec un DEJEPS et un permis poids lourd. **1 UTH**

Céline BARRAT est monitrice d'équitation et d'attelage. Elle est responsable du pôle pédagogique. Avec un BEES 1 et un permis BE. **1 UTH**

Didier BARRAT, est responsable de l'entretien du club et accompagnateur/coach lors des concours. Avec un CAPA palefrenier soigneur et un permis BE et poids lourd. **1 UTH**

Sur la période de septembre 2023 à juin 2024, deux stagiaires en alternance en BAC PRO CGEH. Elles aident pour l'entretien des boxes, des infrastructures, aident à la préparation des cours d'équitation et s'occupent de soigner, nourrir les chevaux. **0,5 UTH par stagiaire.**

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Besoins salarié												

En orange, les périodes de forte activité

Les périodes de forte activité sont pendant les vacances, où des stages d'équitation à thématiques sont donnés. Aussi des centres de loisirs viennent toute la semaine avec des groupes d'environ 15 enfants le matin et l'après-midi. L'entreprise manque d'un salarié pendant les vacances, beaucoup d'activités y sont données, il y a un manque de temps pour effectuer toutes les tâches et les cours.

e) la cavalerie

La cavalerie est constituée de 4 chevaux, de 13 poneys et de 11 shetlands. C'est une cavalerie polyvalente, cross, attelage, dressage, équithérapie mais qui reste spécialisé dans le SCO.

Il y a aussi une poulinière shetland, elle a été récemment achetée. Avec cette première poulinière l'élevage va se développer, aussi avec le projet d'agro-photovoltaïsme en partenariat avec la commune.



Nombre	Type d'équidé	Particularité
13	Poneys et double poneys pour le club	2 poneys emphysémateux Deux poneys achetés récemment Un poney vendu récemment
4	Chevaux pour le club	Un cheval sensible à la poussière
11	Shetlands	7 shetlands attelés Un shetland retraité
12	Chevaux de propriétaire	6 Chevaux en pension boxe
		6 Chevaux au près toute l'année
1	Cheval de Mme BARRAT	Cheval de concours
1	Poulinière shetland+poulain	

Conduite du cheptel

Le premier lot est constitué des 11 shetlands, de 11 poneys et de 3 chevaux. Ces 25 chevaux vivent dans une parcelle d'environ 4 ha. Ce qui représente 0,16 ha par cheval soit 1 600 m² par cheval. Cette parcelle est en surpâturage.

Dans ce lot ils vivent au pré dans les périodes de beau temps, printemps été. Les prairies étant inaccessibles en automne et hiver à cause des sols instables, ils vivent en boxes et ont une sortie journalière par groupe dans le manège, pour les poneys et chevaux.

Ils sont nourris avec du grain et du foin deux fois par jour. Ce qui est une prise en charge et de temps supplémentaire. Les shetlands sont quand à eux dans une stabulation, en troupeau. Ils sont nourris en foin deux fois par jour.

Le deuxième lot comprend deux poneys emphysémateux et un cheval qui ne peut pas être en

troupeau. Leurs pré sont séparés d'une clôture, ils ne constituent pas un pâturage suffisant pour une alimentation complète. Les deux poneys sont nourris le matin en grains et en enrubannage, le cheval est nourri le matin en grains et en foin. L'hiver ils vivent également en boxe, ils sont tous les trois nourris deux fois en grains avec une portion d'enrubannage ou de foin, au boxe. On compte 800 m² par cheval.

Les chevaux en pension boxes sont sortis au paddock une fois par jour, en moyenne 4 heures. Ils sont nourris 2 fois par jour avec du grains et une fois par jours avec une ration de foin. Les chevaux en pension classique sont au pré toute l'année avec foin à volonté, ils sont sur 4 ha.

Et un dernier lot avec deux chevaux à la retraite, ils vivent au pré toute l'année sur 6 ha. Aussi une poulinière shetland suitée au pré tout l'année. Ce qui représente 3 ha par cheval.

Alimentation

Le centre équestre Val de Creuse utilise le « Casalys STUD PB6 » qui est un aliment complémentaire destiné aux chevaux d'élevage. Ce choix s'est fait suite à la venue d'un technicien de Casalys pour proposer un aliment le plus adapté à la cavalerie. Leurs chevaux ont besoin de plus de protéines que d'énergie, les chevaux qui sortent beaucoup en concours sont complétés avec des floconés pour un apport en énergie. Aussi ce complément est proposé sous forme de plaquettes, ce qui facilite son assimilation. Les chevaux gloutons doivent manger lentement, ce qui évite les bouchons. Ce choix est un bon rapport qualité prix.

Le foin est de bonne qualité, foin de ray-gras et fétuque, il est acheté à un agriculteur local. Le foin y est acheté depuis longtemps chez lui, il a toujours été de bonne qualité. La paille est fourni par un agriculteur local en échange du fumier. L'enrubannage et les copeaux sont achetés à l'Alliance pastorale, à Argenton-sur-Creuse. Ce magasin fournit en matériel et produits d'élevage pour les équins entre autres, ce qui est un atout vu qu'il est situé à 10 km de la structure.

		CHEVAUX			QUANTITÉ PAR AN	PRIX PAR AN
		11 shetlands	11 poneys	3 chevaux		
FOIN	Période été	2 balles de foin par semaines (600 Kg) 600 x 26 = 15 600 Kg			15 600 + 7 800 = 23 400 Kg 23,4 t	23,4 x 105 = 2 457 €
	Période hiver	1 balle de foin par semaines (300 Kg) 300 x 26 = 7 800 Kg				
CONPLE MENTS	Période été		4 Kg par cheval par semaine 4 x 14 = 56 Kg 56 x 26 = 1 456 Kg		1 456 + 5 096 = 6 552 Kg 6,55 t	6,55 x 485 =3 176,75 €
	Période hiver		2 Kg par cheval par jour 2 x 14 = 28 Kg 28 x 182 = 5 096 Kg			
LITIERE	Période été	1 botte de paille par mois (400	2 bottes de paille par mois (800 Kg) 800 x 6 = 4 800 Kg		4 800 + 4 800 + 2 400 =	Échange paille fumier

	Période hiver	Kg) 400 x 12 = 4 800 Kg	1 botte de paille par semaine (400 Kg) 400 x 6 = 2 400 Kg	12 000 Kg 12 t	
--	------------------	---------------------------------------	---	-------------------	--

		CHEVAUX		QUANTITÉ PAR AN	PRIX
		2 chevaux	1 cheval		
FOIN/ ENRUBANNAGE	Période été	5 Kg par cheval par jour 5 x 364 = 1 820 Kg	1 balle de foin par mois (600 Kg) 600 x 12 = 7 200 Kg 7,2 t	1 820 x 5,6 = 10 192 €	
	Période hiver			7,2 x 105 = 756 €	
CONPLEMENTS	Période été	2 Kg par cheval par jour 2 x 2 = 4 Kg 4 x 364 = 1 456 Kg	3 Kg par jour 3 Kg 3 x 364 = 1 092 Kg	1 456 + 1 092 = 2 548 Kg 2,55 t	2,55 x 485 = 1 236,75 €
	Période hiver				
LITIERE	Période été	3,5 balles de copeaux par mois 3,5 x 6 = 21 balles		21 + 46 = 67 balles	67 x 8,5 = 569,5 €
	Période hiver	3,5 balle de copeaux pour deux semaines 3,5 x 13 = 45,5 balles			

		CHEVAUX DE PROPRIÉTAIRES		QUANTITÉ PAR AN	PRIX
		6 chevaux dehors	6 chevaux au boxe		
FOIN	Période été	1 balles de foin par semaine (600 Kg) 600 x 52 = 31 200 Kg 31 t	1 balles de foin par semaine (600 Kg) 600 x 52 = 31 200 Kg 31 t	31 x 2 = 61 t	61 x 105 = 6 405 €
	Période hiver				
CONPLEM ENTS	Période été/hiver		2 Kg par cheval par jour 2 x 6 = 12 Kg 12 x 364 = 4 368 Kg	4 368 Kg 4,37 t	4,37 x 485 = 2 119,45 €
LITIERE	Période été	1 botte de paille par mois (400 Kg) 400 x 6 = 2 400 Kg	1 botte de paille par semaine (400 Kg) 400 x 52 = 20 800 Kg 20,8 t	2 ,4 + 20,8 = 23,2 t	Échange paille fumier
	Période hiver				

Le coût total de l'alimentation est de la litière sur l'année est de 26 912,45 €.

Suivi santé

La vaccination est effectuée par lots, Chaque lot est vacciné à intervalle d'un mois, sur une période donnée. Le vaccin nécessite le repos pendant environ une semaine, la vaccination par lots permet de garder des chevaux pour les cours qui sont réguliers. Tous les poneys et chevaux de club sont vaccinés contre la grippe et le tétanos.

Vanaman, le cheval de concours de Melle BARRAT, est vacciné contre la grippe, le tétanos et la rhinopneumonie tous les 6 mois, car il part en concours. Il est souvent en contact avec des chevaux à l'extérieur de la structure.

Ces vaccins sont effectués afin d'apporter au cheval une protection contre certaines maladies et afin de limiter la propagation d'épidémies avec les chevaux extérieurs à la structure lors des concours, rassemblement.

Les vermifuges sont effectués 3 fois par an, aux changements de saison. En automne, été et printemps. Il n'y a pas de coproscopie effectuée par manque de temps, par simplicité et pour avoir plus de sécurité en vermifugeant souvent. Les molécules utilisées sont changées régulièrement afin d'éviter l'adaptation des parasites digestifs et intestinaux, à la molécule. Les deux vermifuges utilisés sont le panacure avec la molécule Fenbendazole, qui est un traitement des infestations par les nématodes gastro-intestinaux : *Strongles*, *ascaris*, *oxyures*, *cyathostomes*, *cylicocyclusi* et *strongles pulmonaires*. Puis, l'équimax avec les molécules Ivermectine et Praziquantel, qui est un vermifuge à large spectre.

Les chevaux de propriétaires doivent s'occuper financièrement du suivi santé de leur cheval. Et doivent donner les vermifuges eux même. La structure fait un rappel aux propriétaires pour les vaccins et vermifuges.

Les boxes de chevaux de propriétaires sont désinfectés une fois par mois, les boxes en béton dans les bâtiments sont désinfectés avec du saniterpen. Et les boxes, stabulation des poneys et chevaux de club, sur terre battue, sont désinfectés avec de l'asséchant litière car le sol est en terre battue.

Reproduction

L'élevage a été arrêté suite au covid-19, le dernier poulain est né en 2019. La jument faisait un poulain tous les deux ans. Un seul produit a été gardé, Grenade Dicel de mère Suez Dicel.

L'élevage reprend en 2023 avec une poulinière shetland, Clochette de Cahen, achetée suite. L'élevage de poneys va se développer au fil des années avec le projet d'agro-photovoltaïsme, qui va permettre d'avoir plus de surfaces pâturables pour les poulinières.

3-les partenaires

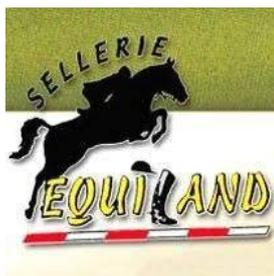
a) partenaires

Sellerie Equiland (Déols)

Destrier (Casalys)

Mairie du Pêcheureau

Camping l'Oasis (Saint Gaultier)



Ces partenaires sont des fournisseurs, ils donnent des produits pour la constitution des gains des concours internes. Ce sont aussi des partenaires qui sont une aide en cas de problèmes. Comme la mairie du Pêchereau qui a mis à disposition des prairies appartenant à la commune lors de la crise du Covid 19, ce qui a permis de nourrir les chevaux avec un moindre coût alimentaire.

Le camping de l'Oasis amène de la clientèle au centre équestre val de Creuse, en échange des tarifs préférentiels sont mis en place, tarif adhérent.



Le centre équestre Val de Creuse fait partie de la branche sport et loisir.

c) Les fournisseurs

Le centre équestre Val de Creuse est une exploitation « hors sol », elle n'a donc aucune production végétale. Pour l'alimentation elle se fournit en granulés chez Casalys, c'est la société Terrena qui leur livre l'aliment. Ils sont livrés en big-bag de 600 Kg. Et se fournit en foin chez un agriculteur local.

Pour la litière, la paille provient d'un échange entre le fumier provenant de la litière des box et de la paille faite par un agriculteur d'Argenton sur Creuse. Pour certains chevaux des copeaux et de l'enrubannage sont achetés à l'Alliance pastorale à Argenton-sur-Creuse.

Le fioul pour le tracteur est livré trois fois par an, il est acheté à la CPO compagnie pétrolière de l'ouest, à hauteur de 900 litres par an.

d) Les techniciens

Le maréchal ferrant est situé à 40 Km de la structure. C'est leur maréchal ferrant attiré, c'est lui qui vient pour tous les chevaux de la structure, il est le plus souvent disponible. Il vient toutes les 6 à 8 semaines pour parer et ferrer les poneys, chevaux du club.

4-Les différentes activités de la structure

L'activité principale est constituée des cours d'équitation, du baby-poneys aux cavaliers de concours. Les cours bébés cavaliers sont de 2 à 5 ans. De 6 à 15 ans, le club poney découverte, avec plusieurs disciplines comme l'attelage, le saut d'obstacle, le carrousel, la randonnée. Puis pour les plus grands, le cheval club avec des cours d'équitation tout niveaux, débutants, coaching pour les concours.

La cavalerie disponible est constituée de shetlands pour les baby-poneys, des poneys et chevaux pour les cours débutants au confirmé, concours.

Tarifs passagers TTC	
Licence verte (valable un mois)	11€
Leçons/balades	Entre 18 € et 50 € la séance
Stages	40 € la 1/2 journée – 60 € la journée – 275 € la semaine (lundi au vendredi)

Tarifs club TTC	
Licence FFE	26 € -18 ans – 37 € +18 ans
Cotisation annuelle	65 € -18 ans – 75€ +18 ans – 37 € Famille (3 et +)
Leçons/Balades	Entre 15 € et 40 € la séance – Entre 140 € et 200 € la carte 10 séances
Stages	30 € la 1/2 journée – 50 € la journée – 225 € la semaine (lundi au vendredi)
Compétition (coaching + transport)	Entre 25 € et 70 € le tour – Entre 50 € et 90 € les deux

Les cours d'attelage sont minoritaires, ils sont à la demande, pour les personnes voulant découvrir ou se perfectionner. L'activité attelage a été réduite par manque de clients intéressés et de temps.

Le centre équestre propose des séances de médiation animal pour les personnes en situation de handicap, moteurs et mentaux. Des séances découvertes avec des écoles, des scolaires viennent découvrir l'équitation en 5 séances.

Une cavalerie adaptée est proposée, des poneys et shetlands à l'écoute des personnes.

Des pensions sont proposées pour les propriétaires, pension au près ou au boxe. Ainsi que de la location de chevaux poneys.

Tarifs propriétaires / Locataires	
Pensions	350 € Détente
	450 € Travail
	500 € Débourrage
	Entre 210 € et 260 € près avec abri
	160 € Retraite
Location poneys/cheval	Entre 200 € et 350 €
Leçons	Entre 18 € et 25 € la séance – 150 € la carte 10 séances
Compétition (coaching + transport)	Entre 20 € et 56 € le tour – Entre 40 € et 72 € les deux

La mise en place récente d'un sport étude, permet d'accueillir des étudiants passionnés qui souhaitent se perfectionner dans des conditions idéales. Cet accueil est possible grâce à un club house équipé d'une bonne connexion wifi, d'un internat et d'une salle d'étude pour les étudiants. Le bac par correspondance est possible grâce à une collaboration avec une structure d'enseignement à distance.

D'autres prestations sont proposées.

Collectivité	8 € 1/2 journée par enfant – 12 € journée par enfant
Sport adapté	15 € la séance
Hébergement	15 € Gite d'étape /nuit/pers
	5 € Petit déjeuner
	35 € Pension complète Journée
	150 € Semaine
Équidé / nuit 20 € Boxe – 10 € Paddock	
Participation transport	0,50 € Van/Km – 1 € Camion/Km
Tonte	Entre 85 € et 95 €

5- Atouts/Contraintes du fonctionnement de l'entreprise

Atouts	Contraintes
Autonomie lors des transports d'équidés avec de nombreux véhicules	Manque de prairies, surpâturage
Les pâtures et paddocks jouxtent les installations	Le nombre important de boxes demande une gestion sanitaire rigoureuse
Écurie de club séparé de l'écurie de propriétaire	Boxes des écuries de propriétaires inaccessible en tracteur, curage à la main
Écurie de club nouvellement créée en barrière de contention, sécurisée et permets aux chevaux de se voir	Manque de main d'œuvre pendant les vacances

3°Partie : Le diagnostic de l'entreprise :

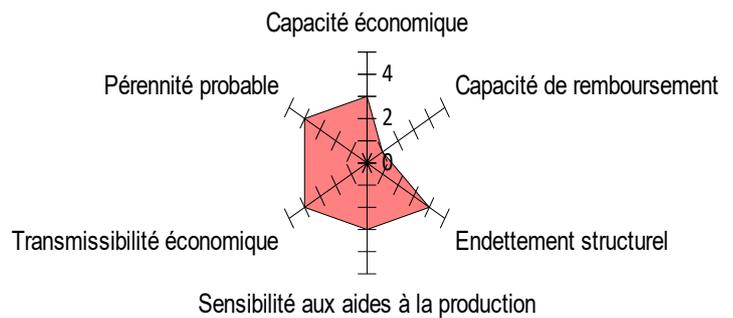
1-L'analyse de durabilité

Utilisation de méthode IDEA dans le but de réaliser le diagnostic de durabilité du centre équestre Val de Creuse. Ce diagnostic permet d'analyser trois volets différents :

Durabilité économique :

La SAS CEPC du Val de Creuse présente 1 point fort économique, elle a une bonne capacité économique. Elle a des rentrées d'argent ainsi que des clients réguliers. Lui assurant une pérennité probable.

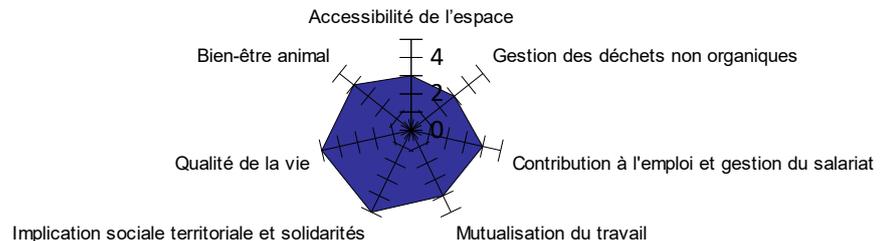
Son point faible étant la capacité de remboursement, qui est très faible en raison de nombreux investissements sur l'année 2023.



Durabilité sociale :

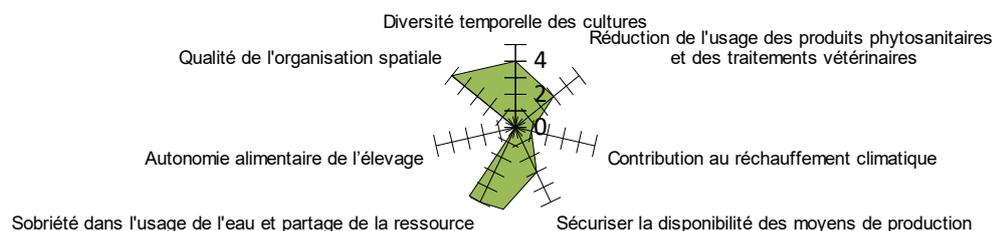
Avec près de 20 ans d'existence la durabilité sociale du centre équestre Val de Creuse n'est plus à démontrer.

De ce fait, la structure peut se concentrer sur une sensibilisation aux cavaliers, à la gestion des déchets. Afin d'améliorer encore plus cette branche.



Durabilité environnementale :

Le bilan environnemental est bon. Il se justifie par un minimum d'intrants sur les prairies et un entretien minimal des sols.



L'agroécologie est une des voies retenues pour améliorer la performance environnementale, économique et social des activités agricoles. Avec ces trois indicateurs de durabilité, nous pouvons constater que le SAS CEPC du Val de Creuse est dans une démarche d'agroécologie.

2-L'analyse économique et financière

a) Le compte de résultats

Exercice du 1 ^{er} septembre 2022 au 31 août 2023			
Charges		Produits	
<u>ACHATS :</u>		<u>CHIFFRE D'AFFAIRE :</u>	
• Matières premières	33 753 €	• Vente de chevaux	4 417 €
• Soins et Vétérinaire	10 329 €	• Pensions et locations	91 427 €
• Variation de stock	- 8 708 €	• Cartes, leçons et loisir	79 862 €
<u>CHARGES EXTERNES :</u>	139 308 €	• Autres produits	37 517 €
(Loyer, assurances, ...)			
<u>IMPOTS ET TAXES :</u>	694 €		
<u>CHARGES DU PERSONNEL :</u>	3 757 €		
<u>DOTATION AUX</u>			
<u>AMORTISSEMENTS :</u>	16 831 €		
Sous total Charges	195 965 €	Sous total Produits	213 223 €
Bénéfice	17 258 €		
TOTAL CHARGES	213 223 €	TOTAL PRODUITS	213 223 €

La marge brute donne une 1^{er} évaluation de la rentabilité de l'entreprise. Elle traduit la technicité du chef d'entreprise, sa capacité à valoriser le cheval tout en limitant les charges opérationnelles.

Soldes intermédiaires de gestion	2022	2023
+ produits d'exploitation – autres produits – subventions	154 691 – 3 476 = 151 215 €	213 222 – 37 517 = 175 705 €
- charges opérationnelles	151 215 – (8 182 + 20 621 + (- 1 150))	175 705 – (9 463 + 24 290 + (- 8 708))
Marge brute	= 123 562 €	= 150 660 €

Ici l'activité équine rapporte de l'argent. Techniquement le chef d'entreprise maîtrise l'activité équine. C'est à dire que les charges opérationnelles sont maîtrisées. La marge brute a augmenté de 27 098 € entre 2022 et 2023. En effet les autres produits ont nettement augmenté.

Un premier ratio peut être calculé. Charges opérationnelles / Produit d'exploitation x 100

Ratio pour 2023 : 25 045 / 213 222 x 100 = 12%

Ce ratio est inférieur à 1/3, ce qui est un point fort. Le chef d'entreprise est un bon technicien.

La valeur ajoutée est la richesse créée par l'entreprise.

Soldes intermédiaires de gestion	2022	2023
Marge brute	= 123 562 €	= 150 660 €
- autres achats	93 370 €	149 537 €
- services extérieurs		
Valeur ajoutée	= 30 192 €	= 1 123 €

La valeur ajoutée a diminué entre 2022 et 2023. En effet les locations ont augmenté, l'entretien du matériel et l'entretien immobilier.

L'EBE, excédent brut d'exploitation, est l'indicateur de rentabilité économique de l'entreprise. Il correspond à la ressource d'exploitation dégagée par une entreprise.

Soldes intermédiaires de gestion	2022	2023
Valeur ajoutée	= 30 192 €	= 1 123 €
+ subvention		
- impôts	1 155 €	694 €
- charges personnel		3 016 + 670
EBE	= 29 037 €	= - 3 257 €

On constate une dégradation importante de l'EBE entre 2022 et 2023, cela est dû à l'apparition de salaires sur l'année 2023 ainsi qu'à l'autofinancement d'achat de poneys.

On peut également calculer un ratio de rentabilité. EBE / Produit d'exploitation x 100

Ratio pour 2022 : $29\,037 / 154\,691 \times 100 = 18 \%$

Ratio pour 2023 : $-3\,257 / 213\,222 \times 100 = -1,5 \%$

Les ratios sont très faibles, inférieurs à 1/3 le chef d'entreprise doit améliorer ses produits et ou diminuer ses charges.

Le résultat d'exercice traduit la perte ou le bénéfice de l'entreprise.

Soldes intermédiaires de gestion	2022	2023
Résultats courant	= 21 767 €	= 17 091 €
+ produits exceptionnels	2 250 €	20 185 €
- charges exceptionnels	498 + 3 603 €	24 482 + 1 923 €
Résultat d'exercice	= 19 916 €	= 10 871 €

Les résultats d'exercices sont positifs sur les deux années. L'entreprise a donc fait un bénéfice en 2022 et 2023. Néanmoins le bénéfice a diminué de 9 045 € entre 2022 et 2023.

b) Le bilan :

Bilan au 31/12/2023			
Actif		Passif	
Actif immobilisés :	56 632 €	Capitaux propres :	31 788 €
- Incorporelles – autres	5 133 €	- Capital social ou individuel	1 000 €
- Immobilisations corporelles	51 499 €	- Réserve légale	100 €
		- Autres réserves	19 816 €
		- Résultat de l'exercice	10 872 €
Actif circulant :	53 994 €	Total dettes :	78 838 €
- Stocks	9 858 €	- Emprunts et dettes assimilées	21 830 €
- Avances et acomptes versés	250 €	- Fournisseurs et comptes rattachés	15 466 €
- Créances	14 186 €	- Autres dettes	41 541 €
- Disponibilités	1 779 €		
- Charges constatées d'avance	27 921 €		
Total actif	110 626 €	Total passif	110 626 €

Le FR, fond de roulement, c'est la somme d'argent constamment à disposition de l'entreprise pour faire face à ses décaissements en attendant ses encaissements.

FR = (capitaux propres + capitaux empruntés à moyen et long terme) – actif immobilisé
= ressources stables – emplois stables

FR = (1 000 + 21 830) – 66 807
= - 43 977 €

Le fond de roulement est négatif, cela signifie qu'il y a un besoin de financement. L'entreprise ne dispose pas d'assez de ressources pour financer son éventuel besoin. Elle doit donc se financer par de la trésorerie à court terme.

Le BFR, besoin en fonds de roulement, désigne la somme dont a besoin une entreprise pour financer son exploitation.

BFR = stocks + créances – dettes fournisseurs
= emplois circulant – ressources circulantes

BFR = 9 858 + 14 186 – 15 466
= 8 578 €

Le besoin en fond de roulement est positif, ce qui indique que l'entreprise fait face à un besoin de financement à court terme, les emplois étant supérieurs aux ressources.

La trésorerie net c'est le calcul qui permet de trouver si notre équilibre financier est obtenu. Il l'est quand le FR couvre le BFR.

Trésorerie nette = FR – BFR
= - 43 977 - 8 578
= -52 555 €

Cette trésorerie nette est négative, elle signifie que l'entreprise ne peut pas se financer.

En conséquent, on constate un déséquilibre dans la comptabilité. Les charges sont trop élevées, l'entreprise ayant donc des difficultés à se dégager des salaires. L'EBE étant négatif, l'entreprise ne peut pas s'autofinancer, elle doit donc effectuer des prêts à la banque afin d'avoir une trésorerie. Pour autant le résultat d'exploitation est positif. Cette situation se retrouve également dans l'analyse du BRF, du FR et de la Trésorerie Nette.

Malgré un EBE négatif du à un manque de trésorerie, le bilan est positif traduisant la bonne marche de l'établissement qui doit pour autant faire attention à ses investissements.

3-Points fort et points faibles

Atouts	Contraintes
Bonne technicité de gestion de l'entreprise de la part du chef d'entreprise	De nombreux salaires difficiles à couvrir
Activités différentes des autres centres équestres permettant de se distinguer	Cavalerie âgée étant difficile à renouveler
Démarche d'agroécologie	

4- Mon point de vue / Analyse

Ensemble des activités proposées intéressantes et innovantes. La location de chevaux permet un revenu constant tout en diminuant certaines contraintes de gestion de l'équidé. La pension permet également d'avoir un revenu mensuel assuré. Ainsi que la proposition de l'activité attelage, non proposée dans les centres équestres environnants. Cette activité pourrait être développée mais ne l'est pas par manque de temps et d'équidés dressés.

Aussi la proposition d'un sport étude permettant aux étudiants de faire une activité leurs plaisants et d'être plus suivie et aidés dans leur scolarité.

Le centre équestre a une cavalerie plutôt âgée ce qui constitue un problème dans le futur. La constitution d'un renouvellement de cavalerie est important. Cette problématique est en confrontation avec l'activité de concours amateur, qui s'est développée sur le début d'année, entraînant l'achat de chevaux de sport au détriment du renouvellement de la cavalerie club. Afin de pallier à cette problématique, un atelier élevage de poneys de club a été mis en place.

Cette situation est la source d'un problème financier. Il est la conséquence de conflits familiaux, de points de vue et de convictions différentes.

5- Conclusion

La SAS CEPC du val de Creuse est une entreprise familial qui bouge, elle invite les cavaliers qui le veulent à bouger avec elle. Malgré les difficultés économiques et de gestion, les gérants de la structure assurent la vie et la pérennité du centre équestre. Par exemple, pour permettre une diminution des charges liés à l'alimentation, ils ont mis en place de l'éco-pâturage en partenariat avec la mairie de le Pêchereau.

Si j'avais la possibilité de travailler sur le long terme au centre équestre Val de Creuse, j'aimerais développer l'atelier attelage déjà existant. Faire accroître cette atelier permettrait à la structure de se démarquer d'avantage.

Ce stage conforte mon désir de mettre au cœur de on projet professionnel la pratique de l'attelage. J'ai pu développer de nombreuses compétences dans la pratique de l'attelage.

Aussi j'ai remarquer que je n'était pas à l'aise dans la transition de mes connaissances à des apprenants. Néanmoins je prend plaisir à mettre au services des aux autres mes compétences en attelage, comme par exemple le hersage du manège avec un cheval atteler.

Cette situation professionnel m'a permis de forger ma pratique équestre, mes compétences en attelage et d'acquérir de l'expérience.